



## Le magistrat environnemental : de volontaire chinois à spécialiste ?

**Vendredi 1 avril 2022**

**Lieu :** Université de Gand, Faculté de Droit, Aula Salle de Cérémonie, Volderstraat 9, 9000 Gand (hybride / accès libre)

**Invités :** magistrature, barreau, universitaires, ONG, politique

- 14:00 Ouverture

*Prof. Dr. Michel Tison, Doyen de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université de Gand*

*Prof. Dr. Geert Van Hoorick, directeur Centre de Droit de l'Environnement et de l'Energie Université de Gand*

- 14:10 Spécialisation croissante des cours et tribunaux en droit de l'environnement au niveau mondial : tendances  
*em. Prof. Dr. L. Lavrysen*

- 14:30 Nouvelles juridictions environnementales en France – « Pôles régionaux spécialisés en matière d'atteintes à l'environnement »  
*Delphine Agoguet, Magistrat, Inspection Générale de la Justice, Relations Internationales, Ministère de la Justice*

- 14:50 Etat des lieux en Belgique : spécialisation des juges administratifs

*Pierre Lefranc, Conseiller d'Etat, Conseil d'Etat et Karin De Roo, juge Raad voor Vergunningsbetwistingen*

- 15:10 Vers un statut pour les magistrats environnementaux

*Jan Van den Berghe, Vice-Président Tribunal de Première Instance de Flandre Orientale, EUFJE*

- 15:30 Pause

- 15:50 Table ronde avec:

*Frans Geysels, ancien premier commissaire en chef de la Police Fédérale, Service de l'environnement;*

*Sophie De Wit, Député de la NVA, Commission Justice (à confirmer);*

*Stefaan Van Hecke, Député de Groen, Commission Justice;*

*Bart Willocx, Président du Tribunal de Première Instance d'Anvers et Vice-Président du Collège des cours et tribunaux;*

*Isabelle Larmuseau avocat LDR;*

*Modérateur: Liesbeth Indeherberge, VRT*

- 16:40 Vision du gouvernement sur la spécialisation - mise en œuvre de l'accord de coalition

*Vincent Van Quickenborne, vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice et de la Mer du Nord*

- 17:00 Discours de clôture Prof. dr. Hendrik Schoukens

- 17:05-18:30 Réception (Peristilium Aula)

Veillez vous inscrire via le lien ci-dessous:

<https://eventmanager.ugent.be/specmilieurecht>

Les mesures corona qui s'appliqueront à l'Université de Gand le 1er avril 2022 seront strictement respectées.